

Dans cette 28<sup>ème</sup> édition :

Les agriculteurs en action

Apprendre à tailler les jeunes arbres

Inauguration d'un projet d'envergure

Page 1

Page 2

Page 2

## - Les agriculteurs en action -

Dans l'objectif d'atteinte ou du maintien du bon état des masses d'eau (de 2015 à 2027), de maintenir une production d'eau potable et de pérenniser leur système de production, les exploitants du territoire du SMGBO s'informent et s'engagent pour réduire, dans nos rivières, les concentrations en azote, phosphore et produits phytosanitaires.

Le SMGBO accompagne et organise:

➤ **Des réunions et des groupes de travail** afin de permettre à chaque exploitant d'améliorer, voire de corriger son système. Ces rencontres favorisent le transfert des connaissances entre agriculteurs. Pour ce faire, les exploitants sont rassemblés et échangent via des témoignages d'agriculteurs ou avec l'appui technique de prestataires (BCELO, GAB56/22, Chambre d'agriculture, CIVAM, Adage...) sur différents thèmes tels que : l'autonomie alimentaire, la conduite de la fertilisation des céréales, la gestion des bords de cours d'eau...

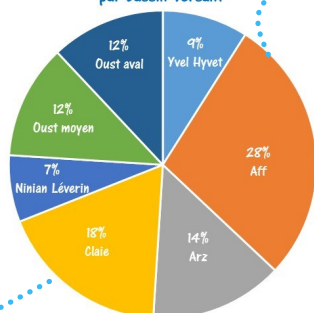


➤ **Des démonstrations** pour se rendre compte et comprendre le fonctionnement de matériels utilisés pour des pratiques culturales bénéfiques pour l'environnement. Courant 2017, 80 exploitants se sont rassemblés autour de matériel de désherbage mécanique de maïs en partenariat avec le GAB56, ou bien encore autour de matériels d'épandages d'effluents de précision avec l'intervention de la FDCUMA 56.

➤ **Des plateformes d'essais** concernant les types de couverts végétaux à implanter entre deux cultures soit de courte durée avant un semis de blé, soit de longue durée pour la période hivernale. Le but est d'analyser et de comparer plusieurs variétés de couverts végétaux permettant ainsi, en fonction du besoin, de choisir la plus performante : recyclage de l'azote disponible en sol, production de biomasse, structuration du sol...



Taux d'engagement des mesures systèmes par bassin versant



Les exploitants agissent,

**330 diagnostics individuels** ont été réalisés sur le territoire du SMGBO (en 3ans, sur secteurs ciblés). Ceux-ci sont orientés en fonction de la problématique du bassin versant : azote (*maitrise d'ouvrage Chambre d'agriculture*), phosphore ou phytosanitaires. Une évaluation poussée du système de production (techniques culturales, bâtiments...), ou un état des lieux des pratiques combiné avec une cartographie terrain pour les transferts de phosphore et de produits phytosanitaires, orientent si besoin, les changements de pratiques des exploitants engagés dans cette démarche. Ces changements vont de l'implantation de bandes enherbées (*au-delà du réglementaire*), de la création de haies et de talus, de la mise en place de désherbage mécanique, à la remise en cause du système fourrager... Pour cela un accompagnement individuel est proposé aux exploitants.



Et s'engagent,

**333 exploitations** (chiffre sous réserve de validation des dossiers de 2017), sur le territoire du SMGBO, sont engagées dans une ou plusieurs mesures agro-environnementales et Climatiques. 190 engagements concernent une mesure système avec pour objectif de favoriser les systèmes herbagers en augmentant la part d'herbe dans la surface agricole utile (70%, 65% ou 55%) tout en diminuant la part de maïs de la surface fourragère (12%, 18% ou 28%), d'améliorer l'autonomie alimentaire et de baisser l'utilisation des produits phytosanitaires. 105 exploitants se sont orientés vers une agriculture biologique (*en maintien ou conversion*) et 71 ont signé pour des mesures de protection de zones humides ou d'entretien du bocage.



## Apprendre à tailler les jeunes arbres

Dans le cadre du programme de replantation de haies bocagères « Breizh Bocage », les techniciens du SMGBO ont organisé plusieurs demi-journées d'initiation à la taille de formation des jeunes arbres plantés il y a 3-4 ans.

La taille de formation est une étape cruciale et déterminante pour faciliter à l'avenir l'entretien et la conduite de la haie et la valoriser au mieux. Cette taille oriente et conditionne la future architecture de la haie.

Un intervenant forestier (Hugo Filâtre — entreprise OCRE) était présent pour transmettre les bons réflexes et les bons gestes à pratiquer sur un jeune linéaire. Les participants étaient invités en fin de démonstration à mettre en pratique les différentes techniques de tailles.



Plusieurs demi-journées ont été organisées sur le territoire ce mois-ci sur les communes de : Rohan, Mohon, Ploërmel. En raison des fortes précipitations, la demi-journée prévue à Molac a été annulée et sera très certainement reportée début 2018.

## Renaturation de cours d'eau L'inauguration d'un projet d'envergure

Le 8 décembre dernier, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust organisait l'inauguration du projet de renaturation de la rivière « Le Doueff » sur la commune de Mauron. A cette occasion, plus de 100 personnes (élus, agriculteurs, administrés, salariés d'entreprise,...) sont venues visiter le site.



De gauche à droite:

M. Paul Molac (Député et Conseiller régional),  
M. Joël Labbé (Sénateur),  
M. Thierry Burlot (Vice Président du conseil régional, Président du comité de bassin Loire-Bretagne),  
M. André Piquet (Président du Syndicat mixte du grand bassin de l'oust),  
M. Yves Chasle (Maire de Mauron),  
M. Mikael Doré (Sous préfet de Pontivy),  
M. Jo Dréano (Vice président de la fédération de pêche du Morbihan).

### Retour dans son lit !

Affluent principal de la rivière Yvel, le Doueff qui méandrait initialement sur près de 400 mètres dans les années soixante avait été comblé et retracé de manière rectiligne sur plus de 200 m en bordure de parcelle lors du remembrement.

Les prospections de terrain et la concertation avec les propriétaires riverains avaient fait émerger le projet de replacer le cours d'eau dans son lit originel.

Les travaux de remise en eau des anciens méandres du Doueff (au niveau du Plessis à Mauron) ont ainsi pu être menés dès fin août 2017 en accord avec le propriétaire, les exploitants agricoles et le soutien de nos financeurs (Agence de l'eau, Conseil Régional, Conseil départemental, Communautés de communes...) et de la DDTMS6.



### Les travaux en quelques chiffres

Temps de réalisation : 3 semaines

400 mètres de cours d'eau créé soit environ 2000 m<sup>3</sup> de terre

200 mètres de cours d'eau à combler soit 2400 m<sup>3</sup> de terre

228 m<sup>3</sup> de blocs et 456 m<sup>3</sup> de mélanges de schistes de Néant sur Yvel

Coût total du projet: 85 000€



Toute l'équipe du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous retrouve en 2018 avec de nouvelles actions en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.



Ensemble Respectons l'eau pour protéger la vie!

